

DECRET

DE LA BÉATIFICATION ET DE LA CANONISATION

DE LA

VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

**MARIE-MARGUERITE DUFROST DE
LAJEMMERAIS**

VEUVE D'YOUVILLE

*Fondatrice et première supérieure des sœurs de la Charité à
Ville-Marie.*

SUR LE DOUTE

*La commission de l'Introduction de la Cause, dans le cas présent, et
pour l'effet dont il s'agit, doit-elle être signée ?*

Elle fut certainement une femme forte et surtout, brûlant du zèle de la charité envers les pauvres, la Servante de Dieu, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, née en 1701, au village nommé Varennes, dans le Bas-Canada.

Dans les états de vie divers par lesquels la fit passer la divine Providence, elle donna l'exemple admirable de toutes les vertus. Elle fonda un institut de vierges qui se donna pour fin de secourir assidument les pauvres et les délaissés et de leur procurer les bienfaits d'une miséricordieuse charité. Cet institut, Dieu aidant, n'a pas cessé de produire des fruits abondants.

Ornée de tous les dons célestes, la Servante de Dieu rendit son dernier soupir le 28 décembre 1771, laissant une éclatante réputation de sainteté.

Or cette renommée de sainteté, appuyée sur des prodiges que l'on dit divinement opérés par l'intercession de cette Servante de Dieu, pendant un siècle entier, loin de s'éclipser, n'a fait que croître de jour en jour. De là il est advenu que le Révérendissime archevêque de Montréal s'est décidé à commencer le pro-